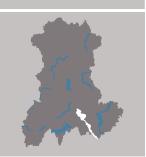
S LES VAI

LES VALLÉES, GORGES ET DÉFILÉS

VALLÉE ET GORGES DU HAUT ALLIER





« L'Allier, frère jumeau de la Loire, presqu'aussi important qu'elle, a déjà parcouru près de 40 kilomètres quand il pénètre dans la Haute-Loire. C'est un cours d'eau « d'idéale transparence », souvent transformé en torrent fougueux et qui, entre la chaîne du Devès aux volcans éteints, épars ou groupés, et les monts de la Margeride couverts de forêts épaisses, reflète dans son onde, d'un côté, d'énormes rochers de granit, de l'autre, des massifs de sapins, de hêtres et de chênes. Il coule d'abord dans un lit étroit et tourmenté, au milieu d'escarpements aux flancs abrupts, revêtus d'une végétation vigoureuse, puis tourne brusquement tantôt à droite, tantôt à gauche. »



« Ces gorges comptent parmi les plus belles du Massif Central. Dominées par d'immenses obélisques de basaltes, elles deviennent à peu près impraticables entre Alleyras et Monistrold'Allier, allant parfois jusqu'à s'élever par étages de plus de 500 mètres au-dessus du fond de la vallée. » Georges et Pierre PAUL, Le Pays de Velay et Le Brivadois, édition U.S.H.A. Aurillac, 1930

1. SITUATION

La haute vallée de l'Allier (département de la Haute-Loire) constitue un ensemble paysager à part entière, séparant nettement deux plateaux eux-mêmes très typés d'un point de vue paysager : celui du Devès (ouvert, fertile, marqué par le volcanisme, aux teintes sombres) et le plateau de la Margeride (moins ouvert, plus rude, granitique, aux teintes claires). Marquée par bien des traits de l'un et de l'autre plateau, elle s'en distingue tout à fait par son aspect de vallée. Les confluences avec quelques rivières venues principalement des monts de la Margeride: l'Ance, la Seuge et encore la Desges créent des séquences au sein de cet ensemble. Quand

il pénètre dans le département de la Haute-Loire en provenance de la Lozère, l'Allier n'est encore qu'une petite rivière de plateau. À partir du Nouveau Monde, il quitte ce rôle modeste pour s'enfoncer dans des gorges vertigineuses. Sauvages jusqu'à Prades, elles deviennent habitées et exploitées en amont et en aval du bassin de Langeac. Vieille-Brioude marque la fin de cet ensemble et le début des Limagnes.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 9. Les vallées, gorges et défilés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 9.02 A Gorges du Haut Allier / 9.02 B Plateau de Saint Haon / 9.02 C Plateaux de Rauret et Saint Étienne-du-Vigan / 9.02 D Bassin de Langeac / 9.02 E Plateau de Saint Georges-d'Aurac / 9.02 F La Ribeyre / 9.02 G Plateau de la Chomette.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

La forme générale de la vallée est celle d'une gorge plus ou moins encaissée, dominée par

9.02



des abrupts allant parfois jusqu'à cinq cents mètres de hauteur. Le cours sinueux de la rivière s'étend sur plus de cinquante kilomètres et dessine de nombreux méandres. Sur les versants, alternent, en fonction de l'exposition, des forêts mixtes ou résineuses qui regardent vers le nord et des landes basses parsemées de genêts, des landes plus ou moins arborées et des pelouses rases en face sud. Ces milieux ouverts sont jonchés de roches affleurantes ou d'éboulis. Le territoire vertigineux du Haut-Allier, particulièrement en amont de Chanteuges, illustre sous sa forme la plus extrême l'une des grandes particularités paysagères de l'Auvergne : l'expérience des gorges. Si toutes les gorges d'Auvergne ne sont pas de même nature, l'expérience que l'on y fait a des fondements communs. Roland Barthes, dans Mythologies, en parle de cette façon : «Au nombre des spectacles promus par le Guide Bleu à l'existence esthétique, on trouve rarement la plaine (sauvée seulement lorsque l'on peut dire qu'elle est fertile), jamais le plateau. Seuls la montagne, la gorge, le défilé et le torrent peuvent accéder au panthéon du voyage, dans la mesure sans doute où ils semblent soutenir une morale de l'effort et de la solitude » (Barthes R., Mythologies, éditions du Seuil, 1957).

2.2 ÉLARGISSEMENTS ET RÉTRÉCISSE-MENTS DE LA VALLÉE ONT INDUIT LES FORMES DE L'INSTALLATION HUMAINE

On peut appréhender le cours de l'Allier selon trois grandes unités de paysages :

- 1. en amont de Chanteuges, les gorges les plus escarpées ou « gorges sauvages » ;
- 2. l'élargissement de la « petite limagne » de Langeac ;
- 3. la Ribeyre en aval jusqu'à Vieille-Brioude.

1. Les «gorges sauvages»:

Après Chanteuges, la sauvagerie commence. Cette petite phrase, souvent utilisée pour parler de ce fragment célèbre du cours de l'Allier, dit brièvement et clairement ce dont il s'agit. Pour en saisir le sens, il faut avoir vu l'un de ses fragments les plus inaccessibles. Extrêmement difficile d'accès, la partie la plus impénétrable des gorges, entre le Nouveau Monde et Alleyras, a acquis au fil du temps une valeur quasi mythique d'espace que l'on qualifie de «sauvage». La rivière y dessine des méandres serrés au sein de puissants abrupts. La vallée s'encaisse de deux à trois cents mètres sous la surface des plateaux. Le caractère mythique de ce fragment de gorges long d'une dizaine de kilomètres est accentué par le fait qu'on peut les voir sans les fouler, depuis la ligne de chemin de fer qui les traverse. La confrontation d'un tel aménagement humain avec un territoire escarpé et hostile cristallise l'image générale (l'imaginaire) des gorges du Haut-Allier de Chanteuges à Langogne. De Saint-Privat-d'Allier à Langogne, ce n'est qu'aux rares endroits d'élargissement de la vallée que l'installation humaine a pu être possible. Souvent très étroit, le fond de vallée s'élargit en certains points pouvant atteindre une largeur de cinq cents mètres (au Nouveau Monde, à Prades ou à Monistrol), voire même un kilomètre dans le petit bassin d'Alleyras. Chacun de ces élargissements se produit lors d'une confluence avec une rivière importante: le Chapeauroux au Nouveau Monde, le ruisseau de Malaval à Alleyras, l'Ance à Monistrol et la Seuge à Prades... Ils ont la plupart du temps généré une installation de bourg ou de petite ville. De Pont d'Alleyras à Saint-Privat-d'Alllier, les paysages de la vallée ne sont pas tout à fait les mêmes que plus en amont. «Les gorges s'enfoncent toujours de façon vertigineuse, de deux cents à trois cents mètres pour la rive gauche et de trois à cinq cents mètres pour la rive droite, mais sans pour autant devenir plus abruptes. Les pentes s'allongent, le plateau s'éloigne. Les versants sont de puissantes croupes rocheuses ou couvertes d'une végétation plus ou moins pionnière. En rive gauche, un long éboulis cède la place à une forêt clairsemée colonisant le moindre recoin favorable entre les blocs rocheux. En rive droite, une immense lande domine le barrage de Poutès, depuis Pont d'Alleyras. Elle est relayée par une forêt mixte de résineux et feuillus. Ce n'est réellement qu'à partir de Saint-Privas d'Allier que commence progressivement la domestication de la haute vallée. Les versants de l'Allier, côté rive droite, deviennent moins abrupts. Des petites parcelles bordées d'arbres sont cultivées et pâturées autour des villages. Les maigres cultures - vergers et potagers surtout - sont parfois graduées sur des terrasses à flanc de coteau. Côté Devès, un chapelet de petits villages occupe le mi-versant profitant des replats fertiles et mécanisables. Plus large, moins pentue à certains endroits, «la vallée se rend petit-à-petit à la main de l'homme en lui offrant de longues marches et replats fertiles». La forêt continue d'occuper les zones de plus forte pente à proximité de la rivière et dans les vallons qui la rejoignent. À partir de Prades, des bassins et des plaines apparaissent jusqu'à l'entrée des gorges : Chanteuges » (extraits de L'inventaire des Paysages de la Haute-Loire, commandité par la DIREN Auvergne, réalisé par le CAUE de la Haute-Loire, mars 2001).

2. La «petite limagne» de Langeac:

À partir de Chanteuges, en aval des gorges, l'Allier traverse d'abord le bassin de Langeac considéré comme une «petite Limagne», la plus petite et la plus méridionale. «Le plateau de la Margeride continue de marquer la limite de la vallée en rive gauche. Il domine le bassin houiller de Chadernac au sud-ouest de Langeac et les faubourgs de la ville. Au nord, le bassin s'interrompt peu après Langeac, à la faveur d'un étranglement de la vallée, semblable à un col, entre le Peu de Rilhac et le Pié du Roi». Activités industrielles, activités agricoles relativement intensives, développement d'une urbanisation importante, climat un peu singulier et enclavement relatif entre des reliefs clairement marqués, tout contribue à faire de la petite Limagne de Langeac (reliée à celle du Brivadois par l'espace curieusement peuplé de la Ribeyre) une forme de «microcosme», où est concentrée d'ailleurs une partie des problématiques contemporaines de l'occupation du territoire.

3. La Ribeyre:

Après le bassin de Langeac, l'Allier s'engage dans un autre paysage de gorges. Celles-ci ne ressemblent en rien aux précédentes : le fond est large et cultivé, les villages sont nombreux. Cette «petite Limagne encaissée» est appelée la Ribeyre. Son fonctionnement agricole ancien est orienté de manière tranversale à l'Allier (villages se faisant face de versant à versant) contrairement au fonctionnement actuel, plus orienté dans le sens de la route de desserte qui longe l'Allier et relie Brioude à Langeac. Des restes du passé viticole sont visibles sur les versants près des bourgs (Saint-Ilpize, Vieille-Brioude...). Ce «petit pays», devenu le plus grand site inscrit d'Auvergne (Site du Haut Allier La Ribeyre) a une forte dimension patrimoniale (Saint-Ilpize, Lavoute-Chilhac, Chilhac...).

2.3 L'AGENCEMENT ENTRE ROCHES ET INSTALLATIONS HUMAINES

Depuis la falaise découpée jusqu'aux éboulis des fortes pentes, en passant par les orgues et énormes rochers de basalte, les éléments rocheux, très nombreux et variés, associés à la







9.02



forme très encaissée des gorges du Haut-Allier participent d'une atmosphère de «puissance terrestre» très différente du caractère pittoresque de bien d'autres vallées auvergnates... Presque à chaque événement rocheux de la vallée, en amont de Chanteuge et dans la Ribeyre, s'est combinée une installation humaine singulière : village de Saint Didier-d'Allier (photo), roche de Prades, orgues de Chilhac, falaise du Blot, défilé de Monistrol-d'Allier, rocher de Saint-Ilpize, falaise et éboulis de Thor au-dessus du Nouveau Monde... Dans les gorges, l'agencement étroit et à l'étroit entre installations humaines et éléments telluriques aux échelles impressionnantes contraste avec les développements urbains contemporains distendus des limagnes. Ce sont des témoignages précieux de formes d'installations humaines directement dépendantes et contraintes par les caractéristiques du milieu. On peut souvent extraire de ces situations curieuses certains enseignements pour un développement urbain plus contenu dans des agglomérations moins en relief.

2.4 UN PROJET DE PAYSAGE FERROVIAIRE DU XIX^E SIÈCLE : LE PARIS-NÎMES

Depuis la descente du plateau du Devès au Thor, la vue plongeante sur le méandre du Nouveau Monde et de Chapeauroux, renvoie à l'époque des grands travaux ferroviaires

français et du chantier de construction de la ligne qui remonte la vallée sauvage de l'Allier (1870-1880), fragment du Paris-Nîmes. Le bourg du Nouveau Monde est né de la présence prolongée des ouvriers qui ont participé à la construction de la voie de chemin de fer. Lors de la construction, les ouvriers trouvant ce territoire isolé de tout le nommèrent d'euxmêmes le Nouveau Monde. Du début du 19° siècle à la première moitié du 20° siècle, la construction des grandes infrastructures de transport (chemins de fer, canaux) ou de l'énergie (barrages) a généré une forme d'urbanisation peu connue dans les territoires reculés : celle des bourgs issus du logement temporaire des ouvriers (cf. le bourg du barrage de Rochebut sur le Cher et du barrage de l'Aigle sur la Dordogne...). La ligne de train permet aujourd'hui un accès touristique aux gorges sauvages.

2.5 LA QUALITÉ DE L'EAU : LE SAUMON DE L'ALLIER ET LE BARRAGE DE POUTÈS

Les ouvriers du chemin de fer, habitants du Nouveau Monde au 19° siècle, ont fait grève pour revendiquer le droit de varier leurs repas et de ne pas manger du saumon tous les jours. Les temps ont bien changé. L'installation des grandes infrastructures hydroélectriques comme le barrage de Poutès, quelques kilo-

mètres en aval de Chapeauroux, a fortement perturbé le développement du grand saumon de Loire dans le courant du 20° siècle (60% du potentiel de reproduction se situe en amont du barrage). Le saumon est aujourd'hui redevenu un éco-symbole de la qualité des eaux de la rivière. Un projet de transformation du barrage en faveur du saumon est en cours. Le barrage de dix-huit mètres de haut construit en 1941 devrait être bientôt arasé et remplacé par un barrage de quatre mètres de haut équipé d'un clapet central entièrement effaçable et d'aménagements permettant la migration des saumons, tout en conservant au moins 85% de la production de l'ouvrage ancien, ce qui en fait un exemple en la matière. La question du démantèlement ou de l'adaptation de barrages vers une meilleure prise en compte de critères écologiques est posée et la transformation du barrage de Poutès en est une illustration.

À côté de Chanteuges, une salmoniculture a été mise en place. Un hangar a été construit surmonté d'une toiture recouverte de capteurs solaires. Le bâtiment est un «conservatoire du saumon» de la rivière Allier et de ses affluents. Pour remplir les bassins, de l'eau est pompée à la fois dans l'Allier et la Desges. Si l'une des deux rivières subit une pollution temporaire, l'autre peut fournir l'eau nécessaire au maintien des saumons.

2.6 PAYSAGE DE L'ÉNERGIE EN MUTATION

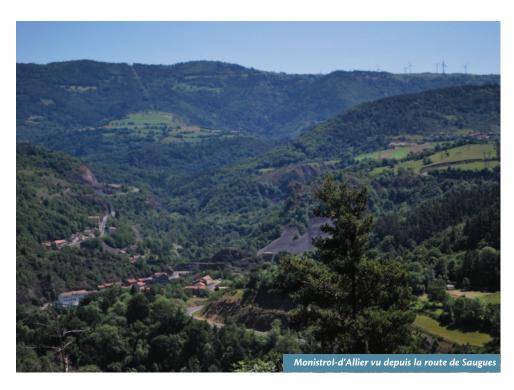
Monistrol-d'Allier est un noeud de production et d'acheminement de l'énergie électrique. Trois barrages (deux sur l'Ance et un sur l'Allier) alimentent la centrale électrique par des conduites forcées (l'une d'entre elles apparaît de manière spectaculaire sous la forme d'un pont en arc traversant à quinze mètres de hauteur la vallée de l'Ance). Des lignes à haute tension traversent la vallée de l'Allier. Les couloirs d'acheminement de l'électricité ouverts à travers les forêts sont visibles jusque sur les monts du Devès. Les installations électriques de Monistrol-d'Allier sont magnifiées par le défilé spectaculaire de grandes roches verticales dans lequel est construite la ville. Les forces énergétiques semblent se mêler aux forces telluriques. Il en résulte une ambiance «industrialo-naturelle» étrange.

À une échelle plus large, l'agencement de multiples dispositifs énergétiques (noeud de lignes électriques de Monistrol ; aménagements énergétiques de la vallée de l'Ance et de l'Allier : barrages et conduite forcée ; champ d'éoliennes de Saint-Jean-Lachalm à une dizaine de kilomètres vers l'est sur le plateau du Devès ; nouveau projet de champ solaire au Sauvage, en Margeride ; et expériences de méthanisation dans le bassin de Langeac et Siaugues...) est une illustration de ce que certains appellent aujourd'hui le «paysage de l'énergie » et de l'évolution récente des formes d'aménagement de ces infrastructures vers une diversification de la production énergétique en France. Il illustre de manière concentrée deux points qui posent questions dans la société actuelle:

- les problématiques d'implantation et d'aménagement posées par ces diverses formes de production;
- 2. leur confrontation actuelle aux problématiques environnementales.

2.7 L'EXPLOITATION ET LA TRANSFORMA-TION DU BOIS

Depuis le point de vue de la D590, on peut saisir clairement d'un regard le développement du bassin de Langeac. Notamment, on y voit l'importance industrielle que joue aujourd'hui la filière bois et la relation entre ce bassin d'activité et les territoires forestiers alentours. Il y a là quatre usines de transformation du bois :



- 1. une usine de transformation du bois en palettes ;
- 2. une usine de compost horticole à partir de produits de scieries et de produits de seconde transformation;
- 3. une usine de collecte de rondins de deux ou trois mètres de long pour acheminement vers le sud;
- 4. une usine de fabrication de buches en bois compressé.

2.8 LES LANDES DE VERSANTS SUD DANS LES GORGES SAUVAGES

Dans ces landes, les pelouses sèches sont répertoriées comme habitat à protéger par Natura 2000. Dans les vallons souvent sauvages, elles sont progressivement envahies par les genêts. Quelques taches de pelouses sèches y apparaissent encore. Pour préserver l'un de ces sites, une Association Foncière Pastorale (AFP) a été créée par la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles pour permettre aux agriculteurs et propriétaires de se réunir autour d'un projet de réintroduction du mouton et de la pratique du parcours. Le projet a été rendu possible par les intérêts combinés de préservation des milieux, de protection face aux risques d'incendies et de nécessité de réintroduire une forme de sociabilité dans ces territoire par la présence des hommes.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES FALAISES ET ESCARPEMENTS ROCHEUX

Le long de l'Allier s'échelonnent des falaises et des rochers plus ou moins identifiables et célèbres, ayant servis et servant encore de point de points d'ancrage ou de points de repère pour les habitants de ces contrées (falaise du Blot, roche de Prades, versant de Thor, orgues basaltiques de Chilhac...).

3.2 LES JARDINS NATURELS SUSPENDUS AU PROFIL MÉDITERRANÉEN

L'apparence des zones de pelouses sèches sur des versants escarpés génère une impression de jardins naturels suspendus relevant d'un paysage végétal légèrement exotique.

3.3 LES VIEUX VERGERS ET LES VIEILLES VIGNES

La présence importance des vignes et vergers dans la partie de la Ribeyre notamment constitue un motif paysager. 9.02



3.4 LES VIGNES EN FAÇADE DANS LES BOURGS

Cette présence du passé viticole toujours d'actualité se retrouve jusqu'aux façades des maisons de bourgs qui constituent une forme particulière de «mini espace témoin» renvoyant aux espaces plus vastes des vignes de versants.

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES POINTS DE VUE DEPUIS LES INNOMBRABLES PROMONTOIRES

Des points de vue depuis les innombrables promontoires se succèdent le long de la vallée du Haut-Allier: Vieille-Brioude, Villeneuve-d'Allier, Saint-Ilpize, Lavoute-Chilhac, la falaise du Blot, Volmadet, la roche de Prades, Notre-Dame Destours, Monistrol-d'Allier, Alleyras, Le Thor (Saint-Haon)...

4.2 LES BASCULEMENTS SUR LA VALLÉE DE L'ALLIER EN PASSANT LE DEVÈS

Vers Saint-Jean-Lachalm et aux Souils par exemple, on peut faire cette expérience caractéristique de la Haute-Loire du passage d'un ensemble de paysages (celui du Devès) à un autre (la vallée de l'Allier). L'expérience est à tel point rapide, surprenante et spectaculaire que l'on peut parler d'une expérience de «basculement».

4.3 LA PREMIÈRE ÉTAPE DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES PAR LA VOIE DU PUY-EN-VELAY JUSQU'À SAINT-PRIVAT-D'ALLIER : L'ARRIVÉE DANS LA VALLÉE DE L'ALLIER

Première étape mythique qui donne d'entrée au pèlerin ou voyageur la dimension de son voyage.

4.4 L'EXPÉRIENCE DES GORGES SAUVAGES PAR LE TRAIN

Seuls le train permet un accès facile au spectacle des gorges sauvages. L'absence de routes et chemins sur certains secteurs augmente l'expérience solitaire devenue rare aujourd'hui en France d'un espace apparemment sauvage (cf. Un projet de paysage ferroviaire du XIX^e siècle : le Paris-Nîmes).

4.5 LE «BOURG-HÔTEL» DE SAINT-ARCONS-D'ALLIER

Le bourg de Saint-Arcons-d'Allier a été transformé en hôtel «éclaté». Le château, les maisons,

le moulin, tout a été racheté par la commune et restauré pour en faire un «bourg-hôtel». Auparavant, le bourg était quasiment à l'abandon. Le château est un hôtel du réseau Relais et Châteaux. Le moulin est une ferme auberge. L'hiver, le bourg-hôtel est fermé. Sa reconversion touristique a généré une situation inédite de confrontation d'usages entre les touristes qui l'utilisent comme lieu de villégiature, plutôt à la recherche de calme et d'isolement, et les touristes en visite guidée qui l'investissent et rompent le caractère d'isolement que les premiers viennent chercher.

4.6 SOLIDARITÉ AGRICOLE DANS LA VALLÉE DE LA DESGES À COMBREUIL

Dans la vallée de la Desges, à Combreuil, on peut voir les cultures diversifiées d'un jeune agriculteur, installé depuis quelques années dans un petit méandre plat : serres de fruits rouges, miel, moutons, légumes, bois... Il est soutenu par un autre agriculteur installé depuis plus longtemps à Lescoussousses, au-dessus de la vallée. Un système d'entraide s'est instauré. Le plus ancien met à disposition son laboratoire de transformation à son collègue installé plus récemment, de manière à pouvoir valoriser ses produits dans les normes (fruits rouges). L'exemple met le doigt sur la difficulté de développement d'une petite agriculture diversifiée



et sur la possibilité de contourner cette difficulté par un système d'entraide entre exploitants dans une forme d'esprit communautaire.

4.7 LE SITE DE SAINTE-MARIE-DES-CHAZES

Près de Saint-Julien-des-Chazes, la chapelle romane, construite au pied d'un grand rocher basaltique, est une image type du rapport entre installation humaine et roches dans cet ensemble de paysages.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LE RAPPROCHEMENT DES INTÉRÊTS SÉCURITAIRES ET DES INTÉRÊTS ENVI-RONNEMENTAUX SUR LES VERSANTS SECS DE LA VALLÉE : LANDES ET PELOUSES SÈCHES EN FRICHE

Le souci de protection des espèces de pelouses sèches sur les versants rencontre celui des risques d'incendie. Les deux combinés déclenchent la mise en place de dispositifs socio-environnementaux comme celui de réintroduire des parcours de moutons.

UNE FILIÈRE BOIS EN MARCHE

La présence de quatre usines de transformation ou de collecte du bois environnant dans le secteur de Langeac est le signe d'une filière bois en marche.

LA SIMPLIFICATION AGRICOLE

Notamment perceptible dans l'évolution du système agricole du bassin de Langeac.

LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PHO-TOVOLTAÏQUES SUR LES TOITURES AGRI-COLES

Comme presque partout en Auvergne, le développement des projets photovoltaïques cette dernière décennie, encouragé par l'État, a eu pour conséquence l'émergence d'un élément nouveau et prenant dans le territoire agricole.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'URBANISATION DANS LA PLAINE DE LANGEACET LA RIBEYRE

La proximité relative de l'autoroute et surtout la qualité de vie dans ces espaces actionnent des mécanismes d'urbanisation.

L'ENFRICHEMENT DES ANCIENNES TER-RASSES ET L'ABANDON DES VERGERS

Ce sont les signes de disparition d'un monde.

LE RETOUR ANNONCÉ DU SAUMON

De grands efforts ont été faits pour favoriser le retour du saumon (projet de transformation du barrage de Poutès, salmoniculture près de Chanteuges...)

LA QUALITÉ DE L'APPARENCE DE LA ROUTE DE LA RIBEYRE, «ENTRÉE» DE LA VALLÉE

LA DISPARITION PROGRESSIVE D'UN JAR-DIN CONSERVATOIRE DE VARIÉTÉS POTA-GÈRES ANCIENNES AU RANQUET